



Recommandations de santé publique pour les opérations de transport maritime

1. Introduction

Les opérations de transport maritime sont capitales au Nunavik. Elles sont considérées comme des services essentiels. Dans le contexte de l'épidémie de COVID, la sécurité de l'équipage et de la population ainsi que la protection des missions de livraison sont cruciales. Les pages suivantes présentent les recommandations de santé publique pour effectuer les opérations de manière sécuritaire. Nous remercions les compagnies de transport maritime pour leur collaboration à la préparation de ces recommandations.

Le plan est basé sur l'information la plus récente disponible à la date de révision. Il est sujet à changement en fonction des changements de la situation globale et régionale.

2. Précautions préalables au voyage

2.1 Quarantaine : Une quarantaine de 14 jours est requise pour toute personne voyageant au Nunavik (venant du Sud au Nord).

La quarantaine avant le départ est une quarantaine ininterrompue, à l'exception du jour du voyage, où, bien entendu, les passagers doivent quitter leur domicile. Ce faisant, ils doivent observer des mesures d'éloignement physique, éviter les transports publics, ou porter un masque lorsque ces transports sont le seul moyen de se rendre au lieu de départ, et se laver régulièrement les mains. La quarantaine de 14 jours est nécessaire, même si nous effectuons des tests pour la COVID-19 avant le départ.

Pour les membres d'équipage, une quarantaine stricte est la seule façon de s'assurer que vous pouvez monter à bord du navire en toute sécurité et que vous ne risquez pas d'infecter vos équipiers et de compromettre la livraison au Nunavik.

La quarantaine des membres d'équipage doit commencer 12 à 14 jours avant que le navire quitte le port de chargement. La quarantaine doit commencer le même jour pour tout l'équipage. Un test sera effectué avant le départ du bateau (le plus tard possible, mais suffisamment tôt pour recevoir les résultats avant le départ du bateau). Les mesures de distanciation sociale doivent être maintenues jusqu'à la réception des résultats négatifs du test, lorsque le capitaine est sûr que les quarantaines préalables au départ ont été respectées. Le capitaine du navire est responsable de la décision de lever ou non la quarantaine (voir plus de détails dans la section *Dépistage*).



Pour les travailleurs qui viennent au Nunavik par voie aérienne, la quarantaine doit être effectuée de préférence avant le départ. Lorsque la quarantaine avant le départ n'est pas possible, elle doit être effectuée dans le Nord. Les travailleurs essentiels sont autorisés à travailler pendant la quarantaine, avec le plus de mesures possibles pour réduire le risque de transmission (voir les mesures d'isolement et de distanciation applicables aux travailleurs essentiels). Les travailleurs essentiels sont tenus d'être en quarantaine en dehors de leurs heures de travail. La quarantaine doit durer 14 jours et peut être séparée : une partie étant effectuée dans le Sud et une autre, dans le Nord.

Nous conseillons fortement à toute personne en contact avec l'équipage du navire de se mettre en quarantaine avant de monter à bord de celui-ci, car les mesures de distanciation sociale sur le navire peuvent être limitées.

Exigences pour la quarantaine avant le voyage :

Restez à la maison

- Ne vous rendez pas au travail, au magasin ou dans tout endroit public;
- Ne visitez pas des gens ou ne recevez pas des gens chez vous;
- Planifiez votre quarantaine et faites toutes vos commissions avant le début de celle-ci ou demandez à quelqu'un de les faire pour vous;
- Vous pouvez sortir prendre des marches, mais vous devez le faire seul(e) (à l'exception des membres de votre famille en quarantaine avec vous) et respecter la distance de deux mètres des autres en tout temps.

Lavez vos mains souvent

- Lavez vos mains avec du savon et de l'eau pour au moins 20 secondes;
- S'il n'y a pas de savon ou d'eau disponible, utilisez un désinfectant pour les mains qui contient au moins 70% d'alcool. Assurez-vous que celles-ci soient exemptes de saleté visible et de contamination;
- Lavez vos mains avant et après le repas, avant et après les toilettes et chaque fois que vos mains vous paraissent sales.

Interactions avec votre famille

- Vous pouvez choisir de faire votre quarantaine avec votre famille ou à l'écart de celle-ci. Si vous décidez de faire votre quarantaine avec votre famille (par exemple, vous ne pouvez pas pratiquer la distanciation sociale avec les jeunes enfants), la maison entière doit être en quarantaine avec vous et suivre les règles mentionnées ci-dessus;
- Si votre famille ne peut effectuer la quarantaine avec vous (si, par exemple, votre conjoint(e) a un travail et doit quitter la maison pour aller travailler), vous devez vous isoler d'eux :

- en ayant votre propre chambre (vous devez dormir seul(e) dans une chambre séparée);
- en évitant les aires communes le plus possible. Lorsque vous êtes dans une pièce avec les autres, gardez une distance de deux mètres et portez un couvre-visage;
- en étant la seule personne à utiliser une salle de bain désignée, si possible;
- en évitant de manger avec votre famille ou de préparer de la nourriture pour votre famille;
- en évitant de partager les assiettes, les ustensiles, les verres, les tasses, les serviettes, les draps, les vêtements ou tout autre objet.

Si vous êtes malade ou que quelqu'un de votre famille est malade (toux, fièvre de plus de 38°C/100.4°F, frissons, difficultés respiratoires, perte de l'odorat, diarrhée, épuisement, mal de tête inhabituel, douleurs musculaires), veuillez appeler la ligne d'information santé pour passer un test de dépistage de la COVID-19 et communiquez avec votre employeur.


2.2 Questionnaires : Les questionnaires sont obligatoires avant de monter à bord d'un avion. Les personnes présentant une toux récente, une fièvre récente ou un essoufflement récent peuvent se voir refuser l'embarquement à l'aéroport. Les gens qui sont revenus d'un voyage à l'étranger ou qui ont été en contact avec une personne souffrant de la COVID au cours des 14 derniers jours ne sont pas autorisés à entrer au Nunavik (elles peuvent voyager une fois leur isolement terminé). Les compagnies sont fortement encouragées à évaluer les risques, tant pour l'équipage que pour les visiteurs, en utilisant des questionnaires avant de les faire monter à bord d'un navire.

2.3 Dépistage : Des tests de dépistage peuvent être proposés avant l'embarquement (bateau ou avion). Nous attendons des travailleurs qu'ils se conforment aux mesures et procédures en matière de dépistage. Les tests de dépistage sont une mesure de sécurité mais ne sont pas parfaits. Le porteur d'un virus peut recevoir un résultat négatif avant que le virus n'existe en nombre assez élevé dans son système. Il est donc très important de comprendre que les membres de l'équipage ne doivent pas se fier aux tests, mais plutôt se mettre systématiquement en quarantaine pour s'assurer qu'ils peuvent monter à bord en toute sécurité.

Les tests ont leurs limites. Ils peuvent être négatifs, même si une personne est infectée. Ils peuvent également rester positifs longtemps après qu'une personne se soit remise d'une infection à la COVID-19 ou être faussement positifs (très rare).

Les personnes qui ont subi une opération chirurgicale ou qui ont des problèmes de nez ou de gorge et les personnes qui ont eu la COVID au cours des trois derniers mois (avec preuve à l'appui) peuvent ne pas être tenues de se soumettre à des tests. Veuillez vous adresser à l'infirmière qui effectue le test si cela concerne un membre d'équipage.

Pour assurer la sécurité de l'équipage, les résultats des tests ne seront pas confidentiels. Tous les résultats des tests seront communiqués au capitaine. Le capitaine est responsable de la décision de lever les mesures de quarantaine pour les travailleurs dès que tous les tests négatifs ont été reçus et que toutes les quarantaines de 14 jours ont été effectuées. Si les résultats ne sont pas



par une personne dont l'infection est confirmée, ou contact avec la bouche ou le visage. Plus l'espace entre les personnes est grand, plus le risque de propagation du virus est faible.

Les mesures centrales de la distanciation sociale incluent les éléments suivants :

- Ne pas se serrer la main lors des salutations;
- En général, rester à une distance de plus de deux mètres des gens et à bord, lorsque possible;
- Organiser les réunions par vidéoconférence ou téléconférence;
- Signer numériquement les documents lorsque possible;
- Reporter les réunions où de nombreuses personnes doivent être présentes;
- Organiser les réunions essentielles dans des espaces ouverts si possible;
- Ouvrir les fenêtres pour améliorer la circulation d'air si possible

3.3 Mesures d'hygiène pour les bateaux

Les équipages de bateaux maintiennent généralement leur navire dans un état propre et ordonné. Pendant la menace globale de la COVID-19, il faut veiller à ce que le navire, surtout les zones communes, soit nettoyé et désinfecté de manière appropriée.

3.3.1 Généralités

La mise en place par le directeur d'un programme de nettoyage plus rigoureux dans les zones communes du bord est fortement recommandée. L'équipage devrait suivre les méthodes suivantes :

- Laver les toilettes et les aires communes fréquemment avec du produit nettoyant (pour le désinfectant, suivre les instructions du fabricant pour le temps de contact);
- Nettoyer les surfaces qui sont souvent touchées, les installations sanitaires, la salle à manger et les vestiaires (interrupteurs, poignées, boutons d'ascenseur, toilettes, rampes d'escalier, comptoirs, robinets, boîtes) et désinfecter au moins durant chaque quart de travail ou après chaque repas;
- Retirer les objets qui ne peuvent pas être nettoyés facilement (journaux, magazines, etc.);
- Permettre une bonne circulation d'air puisque la transmission de la COVID peut être plus importante dans les pièces où la ventilation est inadéquate ou dans les pièces où l'air est recyclé. Si la ventilation à bord n'est pas optimale, il faut encourager les activités et les rassemblements extérieurs. L'ouverture des fenêtres doit être encouragée si possible.

- Augmenter la fréquence des nettoyages dans les toilettes partagées :
 - s’assurer de l’entretien des toilettes deux fois durant la journée et deux fois durant la soirée, soit au milieu du quart de travail (avant le dîner/le souper) et à la fin du quart de travail;
 - Nettoyer les surfaces qui seront probablement touchées par les travailleurs;
 - S’assurer de désinfecter les poignées, la cuvette des toilettes et le lavabo régulièrement;
 - Installer une affiche (« Lavez vos mains – 20 secondes ») pour rappeler aux travailleurs de se laver les mains correctement.
 - Installer les distributeurs de savon à main reçus à bord. Tout savon en barre dans les toilettes partagées doit être jeté.
- Lors des changements d'équipage, chaque cabine doit être nettoyée et désinfectée par le membre d'équipage qui s'en va, y compris :
 - les cloisons;
 - les meubles et la couchette;
 - le matériel électronique (se référer aux spécifications et aux instructions de nettoyage du manufacturier);
 - le lavabo, la douche et la toilette :
 - Restreindre l'accès aux douches à un nombre limité de travailleurs en tout temps;
 - Établir un horaire pour l'utilisation des douches;
 - Éviter le partage d'objets (shampooing);
 - Nettoyer la douche après usage.
 - Les poignées de porte.

3.3.2 Quarts de travail à la passerelle

Tous les équipements de navigation doivent être nettoyés fréquemment avec le produit approprié. Les officiers ne doivent pas partager leurs stylos ou leurs crayons. Chaque officier doit avoir le sien;

Il ne faut pas partager les tasses à café;

Toutes les rampes et poignées de porte doivent être essuyées fréquemment avec le produit approprié. Les claviers d'ordinateur doivent être essuyés régulièrement;

Lorsque des radios portatives sont utilisées, tous les micros doivent être essuyés avant leur remise.

3.3.3 Quarts de travail de la salle des machines

La salle de contrôle doit être nettoyée fréquemment;

Les officiers ne doivent pas partager leurs stylos ou leurs crayons. Chaque officier devrait avoir le sien. Les écrans tactiles des ordinateurs ou les claviers doivent être nettoyés fréquemment (voir les spécifications du fabricant et les instructions d'entretien);

Il ne faut pas partager les tasses à café;

Les rampes doivent être essuyées ou des gants doivent être portés lors des rondes de surveillance. Les radios et les microphones doivent être nettoyés avant leur remise.

3.3.4 Précautions pour les provisions et la livraison de nourriture

Des gants jetables doivent être portés pour déplacer les provisions de la zone du pont à la cuisine et aux zones de stockage. Les gants doivent ensuite être jetés. Lorsque vous portez des gants, ne touchez pas votre visage, votre bouche, votre nez ou vos yeux, et lavez-vous les mains fréquemment.

Les produits frais doivent être lavés avant d'être utilisés. Il faut se laver les mains avant et après la manipulation des aliments.

Une fois que l'emballage a été déplacé vers les zones de déchets, toute surface touchée par l'emballage, comme les tables et les planchers, doit être désinfectée. Les instructions de préparation des produits nettoyants doivent être suivies.

Le virus de la COVID-19 n'est pas particulièrement résistant en dehors du corps humain. Les nettoyants désinfectants ménagers de base suffisent à éradiquer le virus. L'utilisation correcte d'un équipement de protection individuelle (EPI) approprié est essentielle lors de l'utilisation de produits chimiques.

Par contre, le virus de la COVID-19 a la capacité de survivre sur certaines surfaces (par exemple, l'acier inoxydable, le plastique, le carton) pendant une période plus longue. Le nettoyage fréquent de toute surface fréquemment touchée est crucial pour limiter de manière significative la propagation de la maladie.

3.4 Hygiène alimentaire

Pendant la menace de la COVID-19, l'hygiène de la restauration et de la préparation des aliments est toujours d'actualité. La COVID n'est pas transmise par les aliments, mais peut l'être par des surfaces ou par contact direct avec des personnes potentiellement infectées.

S'assurer de se laver les mains en profondeur avant et après chaque repas ;

Ne pas partager de la nourriture;

Ne pas échanger de tasse, de verre, d'assiette, d'ustensiles;

Faire la file en respectant une distance de deux mètres pour le service du repas. Il devrait y avoir une barrière en plexiglas/polythène;

Laver la vaisselle à l'eau chaude avec du savon.

Veiller à ce que toutes les pratiques de manipulation de la viande soient correctement suivies.

Utiliser des planches à découper et des couteaux différents pour la viande crue et les aliments cuits afin d'éviter la contamination croisée.

Se laver les mains à l'eau chaude et au savon pendant au moins 20 secondes entre la manipulation des aliments crus et celle des aliments cuits.

Nettoyer les zones communes, les équipements, les accessoires, les tables, les fours à micro-ondes, les abreuvoirs et les machines à café avec un produit de nettoyage (désinfectant).

Nettoyer les tables de la salle à manger avant chaque utilisation. La table doit avoir une surface facilement lavable (plastique ou surface lisse).

Maintenez une distance de deux mètres entre les travailleurs.

Restreindre l'accès aux espaces et salles de réunion; la capacité d'accueil de chacune doit être indiquée à l'entrée.

Laisser les bottes à l'entrée et les manteaux dans les chambres.

3.5 Hébergement

Garder un ratio d'une chambre pour un employé si possible.

Entretien des chambres et des dortoirs :

Si possible, encourager chaque employé à nettoyer son espace personnel;

Si le ménage est effectué par le personnel d'entretien, il devrait être fait en priorité aux moments où aucun utilisateur n'est présent dans la pièce. Sinon, assurez-vous d'être à deux mètres et de ventiler la pièce avant de faire l'entretien;

Nettoyez avec les produits habituels, en accordant une attention particulière aux endroits les plus fréquentés;

Entre chaque nouvel occupant de la chambre ou du dortoir, effectuez un nettoyage complet de la chambre et une désinfection (suivre les instructions du fabricant concernant le temps de contact) de la salle de bain après le nettoyage (le cas échéant).


3.6 Lavage

- Restreindre l'accès à la laveuse et à la sécheuse à un nombre limité de travailleurs en tout temps :
 - Organisez un horaire pour l'utilisation de la laveuse et de la sécheuse;
 - Ne partagez pas d'objets (détergent);
 - Lavez les vêtements de travail et les gants tous les jours, ou sinon, aussi souvent que possible, selon les procédures habituelles, et veillez à ce qu'ils soient bien secs. Dans la mesure du possible, les vêtements de travail et les gants doivent toujours être utilisés par le même employé jusqu'à ce qu'ils aient été lavés. Envisagez la possibilité d'avoir assez d'ensembles de rechange pour augmenter la fréquence des lavages.

4. Équipement de protection individuelle

Les navires sont équipés de masques appropriés, de désinfectant pour les mains, de savon liquide pour les mains, de distributeurs et de gants en nitrile, en plus des quantités habituellement prévues pour les opérations et les premiers secours. L'équipe d'approvisionnement fournit également des thermomètres sans contact pour les navires.

Certaines situations à bord du navire nécessitent un équipement de protection (risque de coupure, présence de bords tranchants, de surface abrasive ou rugueuse ou en présence d'une substance corrosive, toxique ou autre présentant des risques similaires) :

- 
- Nettoyez fréquemment les casques et les lunettes de sécurité. Avant de retirer les EPI, lavez-vous les mains à l'eau et au savon pendant au moins 20 secondes. Ensuite, désinfectez l'EPI et lavez-vous les mains;
 - Lorsque vous utilisez une protection respiratoire, consultez les instructions du fournisseur de l'équipement pour connaître la méthode de désinfection. Évitez de prêter votre protection respiratoire personnelle;
 - Remplacez les gants usagés par des gants neufs. Lavez les gants usagés avec des vêtements de travail pour éviter qu'ils ne deviennent des sources potentielles de transmission;
 - Suivez la procédure pour retirer correctement les EPI;
 - Retirez les gants, lavez-vous les mains avec une solution à base d'alcool, retirez les lunettes, lavez-vous les mains avec une solution à base d'alcool, retirez le masque en le tenant par les sangles sans toucher le papier et lavez-vous les mains avec une solution à base d'alcool une dernière fois.

Les masques et les lunettes de protection sont recommandés pendant la quarantaine chaque fois que la distance de deux mètres entre les membres de l'équipage ne peut être respectée, sauf pendant le sommeil. Ces équipements sont également obligatoires en tout temps pour les personnes présentant des symptômes ou pour une personne en interaction avec une personne présentant des symptômes de la COVID-19. À bord, le port constant du masque n'est pas recommandé après la levée de la quarantaine par le capitaine. Le port d'une visière qui couvre le visage, y compris le menton, peut être une solution de rechange au masque et aux lunettes de protection.

5. Visiteurs

L'objectif est de garder tous les navires exempts de cas de COVID-19. Les restrictions d'accès, le dépistage des visiteurs (pour les symptômes, en particulier la fièvre, les difficultés respiratoires, la perte de l'odorat, une toux récente ou une aggravation de la toux), la distanciation sociale et les mesures d'hygiène ou l'utilisation d'un masque et de lunettes lorsque la distanciation n'est pas possible sont des mesures qui devraient être rigoureusement appliquées.

Nous encourageons les entreprises à limiter l'accès aux visiteurs essentiels uniquement, selon la définition de l'entreprise.

Les seules exceptions sont les premiers répondants en cas d'urgence, les visiteurs réglementaires et les pilotes de navire accrédités.

5.1 Consignes pour le pilote

Pendant le transit dans la voie maritime et le fleuve Saint-Laurent, les pilotes à bord de nos navires deviennent un risque potentiel de contamination par la COVID-19. Pour limiter les risques, des mesures préventives sont imposées et doivent être adoptées par tout le personnel à bord.

Vous trouverez ci-dessous une liste des facteurs de risque de contamination par la COVID-19 et les mesures de précaution adoptées.

Facteurs de risque :

- La contamination directe entre les membres de l'équipage et le pilote;
- La contamination croisée par contact avec les surfaces (poignées de porte, rampes d'accès, équipement de navigation, etc.).

Mesures préventives :

- Installez un distributeur de désinfectant pour les mains au point d'embarquement du pilote et assurez-vous que celui-ci l'utilise une fois à bord.
- Dans la mesure du possible, maintenez une distance de deux mètres entre les membres de l'équipage et le pilote.
- Escortez le pilote jusqu'à la timonerie en utilisant les escaliers extérieurs, ce qui limitera le risque de contamination à bord.
- Une fois arrivés sur la passerelle, le membre d'équipage accompagnateur et le pilote doivent se laver les mains à l'eau savonneuse, même s'ils portent des gants.
- Lors de la rencontre entre le pilote et les membres de l'équipage présents à la timonerie, la poignée de main doit être évitée. Nous recommandons plutôt une salutation alternative, sans contact.

Afin de limiter le contact entre les différentes personnes de la timonerie, lorsque cela est possible, un radar et un fauteuil seront spécifiquement attribués au pilote.

Les membres de l'équipage affectés au pont pendant leur quart de travail doivent se laver les mains avant d'entrer et de sortir de la timonerie afin de limiter le risque de contamination.

Lorsque le pilote débarque, il sera à nouveau escorté et empruntera les escaliers extérieurs. Après le débarquement, la timonerie doit être désinfectée, si possible. Une attention particulière doit être accordée aux surfaces à risque telles que le radar, l'ECDIS1, la radio VHF, le fauteuil attribué, les poignées de porte, l'accoudoir sous les fenêtres avant, la salle de bain ou toute autre surface qui aurait pu être en contact avec le pilote.

¹ **Note du traducteur** : Acronyme anglais pour désigner le système de visualisation des cartes électroniques et d'information

6. Symptômes et isolement d'un membre de l'équipage

Un plan d'isolement à bord d'un membre d'équipage présentant des symptômes de la COVID-19 doit être mis en place, en particulier pour les navires dont les membres d'équipage utilisent des cabines ou des toilettes communes. Si les toilettes sont partagées, le déplacement du membre d'équipage concerné vers un autre endroit doit être envisagé.

Dans certains cas, une autre cabine (celle des propriétaires) pourrait être un emplacement privilégié. Lors de l'identification des procédures d'isolement du navire, il faut prendre en compte :

- la proximité avec les autres membres d'équipage et des aires de cuisine/de mess. Lorsque faisable, il faut maximiser la distance avec le plus grand nombre de membres d'équipage possible et d'aires de cuisine/de mess possibles;
- la possibilité de fournir à l'individu un accès direct aux toilettes (si celles-ci sont partagées, la personne infectée doit la nettoyer après chaque usage. Toutes les toilettes doivent être nettoyées deux fois par quart de travail).
- Les directeurs et les chefs mécaniciens sont priés d'identifier une cabine d'infirmierie et ont le pouvoir discrétionnaire d'identifier l'infirmierie temporaire de leur navire.
- Toute personne infectée par la COVID-19 peut n'avoir que peu ou pas de symptômes. Les symptômes peuvent prendre jusqu'à 14 jours pour apparaître après l'exposition à la COVID-19. Parfois, ils ne se manifestent pas.

Les symptômes sont définis par :

Un élément parmi les suivants : Fièvre (plus élevée que 38°C), toux, difficulté respiratoire et perte du goût ou de l'odorat

OU

Deux éléments parmi les suivants : Diarrhée, mal de gorge, fatigue inhabituelle, maux de tête ou douleurs corporelles (non causés par un effort physique).

Advenant le cas où un membre de l'équipage correspond à la définition d'un cas présumé, cette personne doit être isolée et suivre les procédures ci-dessous.

6.1 Précaution d'isolement pour les membres de l'équipage

Si un membre d'équipage commence à présenter des symptômes cliniques répondant à la définition de l'Agence de santé publique du Canada, il doit immédiatement recevoir un masque et être placé en isolement dans sa cabine ou dans la cabine désignée (selon la décision prise à bord, voir section 4.0).

Les interactions avec le membre d'équipage présumé infecté devraient être réduites au minimum. Les procédures suivantes doivent être mises en place :

- La communication devrait être facilitée par un téléphone ou une radio interne.

Débarquement des cas présumés :

Lors du débarquement des cas présumés, tous les efforts doivent être faits pour minimiser l'exposition aux autres et éviter la contamination de l'environnement. Les cas présumés doivent être équipés d'un masque afin de réduire les risques de transmission. Tout le personnel impliqué dans le transport des cas présumés doit appliquer les Pratiques de contrôle des infections, en suivant les directives de l'ASPC.

Ces pratiques sont résumées ci-dessous :

Tout le personnel impliqué doit se laver les mains et porter un masque médical, une protection pour les yeux (lunettes de protection ou visière), une combinaison en Tyvek ou l'équivalent et des gants.

Les EPI doivent être changés après le débarquement de chaque patient et être jetés de manière appropriée dans un sac fermé.

Le personnel de transport doit se laver fréquemment les mains avec un produit désinfectant à base d'alcool ou avec de l'eau et du savon et veiller à se laver les mains avant de mettre l'EPI et après l'avoir enlevé.

Pendant le transport, tout équipement utilisé pour transporter un patient doit être nettoyé et désinfecté, en prêtant attention aux zones en contact avec le cas présumé. Le lavage doit d'abord être effectué avec un savon ou un détergent ménager ordinaire. Ensuite, après un rinçage complet, un désinfectant ménager régulier doit être utilisé.

7. Congés à terre

Transports Canada a réitéré son soutien aux propriétaires de navires, en déclarant que les congés à terre sont importants pour la santé mentale et le bien-être de l'équipage. Tout en gardant à l'esprit la sécurité et la santé des membres d'équipage, nous faisons confiance aux exploitants pour viser un équilibre entre les risques et les avantages pour l'équipage.

Si un membre d'équipage est exceptionnellement autorisé à prendre un congé à terre au Nunavik, le capitaine doit s'assurer que le directeur de port nommé par le NV (ou le maire) est au courant.

8. Procédure de déchargement et de chargement de la cargaison sur la plage

Les membres de l'équipage ne doivent pas être en contact avec la population. Le capitaine du port, nommé par le NV, est l'intermédiaire avec la communauté. L'équipage est tenu de respecter les mesures imposées sur la berge.



La transparence et une bonne communication avec les partenaires et les dirigeants de la communauté sont encouragées, car les chefs protègent beaucoup leur communauté.

Aucun article promotionnel de l'entreprise (tuques, casquettes, crayons, etc.) ne peut être distribué.

Les EPI, y compris les gants (insistez sur le protocole de lavage des mains), les masques de protection et les combinaisons en Tyvek (ou l'équivalent), seront fournis en quantité suffisante et situés à des endroits stratégiques (sur les remorqueurs, dans les bureaux portables, avec les machines lourdes et sur le navire) afin de permettre un accès rapide et efficace.

8.1 Début des opérations

Les membres de l'équipe de plage seront questionnés par rapport aux symptômes avant de débarquer (si une personne présente des symptômes, il faut communiquer avec le CLSC et la personne doit subir un test).

Des panneaux d'avertissement et des instructions doivent être affichés sur l'équipement mobilisé sur la terre ferme.

8.2 Opérations de débarquement

La distanciation sociale (deux mètres) doit toujours être respectée, et l'interaction avec les résidents locaux doit être limitée au strict nécessaire. Si une interaction exige que quelqu'un soit à moins de deux mètres, il faut porter des lunettes de protection et un masque.

Les équipements (matériel informatique, commandes de machines, outils de bureau, etc.) doivent être nettoyés après chaque utilisateur.

8.3 Interactions avec les clients

Les initiatives proposées par les entreprises de disposer d'un conteneur avec des entrées désignées, séparées par un panneau en plexiglas, sont sûres. Si des réunions ont lieu, il est plus sûr de les organiser à l'extérieur que dans le conteneur (circulation d'air).

Lors de la livraison d'un véhicule, assurez-vous que les mesures sont bien comprises par les clients et que les procédures de désinfection du véhicule sont respectées.

L'utilisation de formulaires électroniques et de signatures électroniques est recommandée. En cas d'impossibilité pour des raisons techniques, les versions papier doivent être imprimées à l'avance, et le client doit signer avec son propre stylo ou crayon.

Les outils (le matériel informatique et de bureau) doivent être désinfectés après chaque utilisation. La désinfection des véhicules ou d'une partie de la cargaison manipulée par l'équipage doit être strictement effectuée.

Aucun visiteur ou client ne sera admis dans le bureau de la plage.

Si l'équipe ne peut pas se conformer aux règles, veuillez contacter le directeur du port ou le NV pour obtenir de l'aide.

8.4 Chargement de cargaison latérale ou rétrograde

Les commandes des véhicules et des machines à charger comme cargaison ou à déplacer doivent être désinfectées avant toute manipulation par l'équipage.

Les EPI doivent être utilisés (l'hygiène des mains est préférable à l'utilisation de gants, les masques de protection doivent être utilisés, etc.) le cas échéant.

8.5 Fin des opérations

La désinfection de tous les dispositifs de contrôle des machines à charger à bord (timonerie de remorqueur, machinerie lourde, véhicule de type monté côte à côte, etc.

Aucun EPI ayant été utilisé à terre ne peut être introduit à bord du navire, à l'exception de ceux qui peuvent être désinfectés. Le lavage des mains sera obligatoire lors de l'embarquement à bord du navire.

Les vêtements, le papier, le carton et les matériaux qui absorbent l'eau ne sont pas des sources importantes de transmission de la COVID.

Les outils provenant du bureau de la plage ne seront pas autorisés à bord avant d'avoir été préalablement nettoyés avec du désinfectant (matériel informatique / de bureau).

9. Opérations de pétroliers au Nunavik

9.1 Avant l'arrivée du navire

- Avant l'arrivée du pétrolier, la communauté doit être informée de l'heure prévue d'arrivée du navire (HPA) et la radio locale doit conseiller aux résidents de se tenir à l'écart de la rampe de distribution côtière², du tuyau flottant et du navire.

9.2 Opérations de tuyaux flottants et de collecteurs - 13 villages

- L'équipage du navire déploiera les tuyaux jusqu'au collecteur terrestre et installera la rampe de distribution côtière. L'assistance mécanique du personnel sur la berge peut être nécessaire pour tirer le tuyau de la plage vers la rampe de distribution côtière, mais il n'y aura pas de problème de distanciation sociale.
- Lors du montage et du démontage de la rampe de distribution côtière, si les membres de l'équipage doivent travailler à moins de deux mètres l'un de l'autre, ils doivent porter un masque.

² **Note du traducteur :** Le terme original, en anglais, était *shore-manifold*. J'ai trouvé plusieurs traductions possibles : traverse, tubulure, collecteur, tuyau, etc. La traduction « rampe de distribution côtière » a été retenue selon une traduction similaire sur le Grand Dictionnaire terminologique de l'OQLF, mais aucune ne semblait correspondre exactement au terme utilisé dans le document anglais. Il faut donc se référer à ce terme en cas de doute.

- Une fois les opérations de chargement commencées, l'un des membres de l'équipage du navire restera à la rampe de distribution côtière pour assurer la surveillance. Il sera remplacé toutes les six heures par un autre membre de l'équipage.
- Une zone de sécurité sera établie autour de la rampe de distribution côtière pour restreindre tout accès non essentiel. Des panneaux seront installés pour informer toutes les personnes concernées par les nouvelles procédures.
- L'équipage du navire fera fonctionner la rampe de distribution côtière selon la pratique habituelle.
- AUCUN membre de l'équipage n'est tenu de quitter la zone de la rampe de distribution côtière ou d'entrer en contact avec le personnel côtier.
- L'équipage du navire travaillera de manière isolée à la rampe de distribution côtière et n'aura AUCUNE obligation d'entrer dans le village pendant l'opération.
- L'équipage du navire restera sur le navire, sauf pour le raccordement du tuyau à la rampe de distribution côtière.
- Il est interdit à tout membre de l'équipage d'accéder aux établissements commerciaux et/ou à toute infrastructure des communautés locales.
- Une fois les opérations terminées, l'opération se fait en sens inverse de l'installation, toujours sans aucun contact entre les membres de l'équipage.

9.3 Livraison par barge à Kuujuaq

Il y aura des pétroliers amarrés à Jobie's Point qui déchargeront dans des barges à carburant exploitées par des clients et basées à Kuujuaq.

Les équipages des barges ne seront pas autorisés à monter à bord du navire ancré à Jobbie's Point mais resteront sur le remorqueur/la barge.

- Le déchargement du pétrolier ne nécessite pas de contact direct entre les membres de l'équipage du navire et le personnel de la barge.
- A l'arrivée du pétrolier, la rencontre clé entre le chef de bord et le personnel de la barge se fera par voie électronique. Il n'y aura pas de réunion en personne.
- Les inspecteurs de la cargaison jaugeront les citernes du navire et prélèveront des échantillons tout en utilisant les procédures mises au point au cours des huit dernières semaines avec les opérations de terminaux dans le Sud, qui ont été très efficaces.
- Les inspecteurs de la cargaison videront la citerne et prélèveront des échantillons sur le pont du navire, tout en portant un masque et en maintenant la distanciation sociale appropriée avec les membres de l'équipage du navire.

³ **Note du traducteur** : Ces deux termes étaient surlignés en jaune dans le texte original, probablement à cause de la graphie différente du même terme. Ces graphies ont été conservées de façon conforme, tout comme le surlignement en jaune.

- Les inspecteurs de la cargaison seront transportés vers la terre ferme et à partir de celle-ci en portant un masque et en maintenant la distanciation sociale sur le bateau de travail.

9.4 Employés de la FCNQ vivant à bord du navire (villages de tuyaux flottants)

Pour les livraisons aux communautés du Nunavik, les employés de la FCNQ voyageront avec sur le navire en tant que surnuméraires.

- Les trois employés de la FCNQ (deux jaugeurs et un inspecteur de la cargaison) qui travailleront sur chaque navire pour un voyage en Arctique monteront à bord du navire-citerne à Québec plutôt que de prendre l'avion jusqu'au premier port de déchargement. Ces employés de la FCNQ devront suivre les mêmes procédures et passer les mêmes tests médicaux que les membres d'équipage lorsqu'ils rejoignent le navire. Il est probable qu'une majorité de l'équipage vienne tout juste de rejoindre le navire avant le départ pour l'Arctique. Ce personnel suivra les mêmes procédures que l'équipage du navire par rapport à la COVID-19 une fois à bord du navire.
- Avant l'arrivée à chaque expédition, la FCNQ doit s'assurer que toute activité non essentielle au dépôt de carburant est coupée pendant que la livraison du carburant s'effectue. La station-service devrait être fermée et les livraisons de carburant non essentielles devraient être repoussées, afin de s'assurer qu'il n'y a AUCUN contact physique entre les employés de la FCNQ sur la terre ferme et les résidents locaux.
- Le navire et Petro-Nav, Inc. informeront l'Administration régionale Kativik et le responsable de la ville de l'heure prévue d'arrivée du navire et leur diront respectueusement que PERSONNE ne doit tenter d'entrer en contact avec l'équipe terrestre de la FCNQ ou se trouver près de la rampe de distribution côtière et qu'ils doivent tenir leurs bateaux éloignés du tuyau flottant.
- À l'arrivée au premier port de déchargement, l'équipe de la FCNQ se rendra sur la terre ferme pour s'occuper des réservoirs pendant les opérations de déchargement de la cargaison. Les employés devront prendre des arrangements à l'avance pour qu'un camion (désinfecté au préalable) soit laissé à la marina. Ce camion sera utilisé par les membres d'équipage assignés à la rampe de distribution côtière pour transporter l'équipement nécessaire à l'installation de celle-ci, se rendre sur les lieux et procéder à l'installation et aider à la mise en place du tuyau sur la rampe de distribution au besoin.
- La FCNQ utilisera le camion pour se rendre à la marina et en revenir afin de rejoindre le bateau de travail lors des changements de quart.
- Le bateau de travail arrivera à la marina ; seul l'équipage qui se rendra au dépôt ou à la rampe de distribution côtière en débarquera et se rendra directement à la camionnette pour être conduit à la rampe ou au dépôt.
- Les deux jaugeurs et l'inspecteur des cargaisons doivent rester au dépôt/au parc de réservoirs. Ils ne doivent pas séjourner à l'hôtel ou se rendre à la coopérative ou au magasin Northern et ne doivent pas entrer en contact avec un résident local, et ce à tout moment.

- Pendant son séjour à terre, l'équipage de la FCNQ travaillera/sera exclusivement au parc de réservoirs / dépôt de carburant, sauf s'il utilise le camion pour les changements de quarts à la marina et pour aller chercher les repas livrés par le bateau de travail.
- L'équipage de la FCNQ doit retourner au navire ou dormir au parc de réservoirs.
- Les repas seront livrés sur la terre ferme à partir du navire lors de la rotation des employés assignés à la rampe de distribution côtière.
- L'équipage de la FCNQ du village normalement employé au dépôt devra veiller à maintenir la distanciation physique obligatoire avec l'équipage côtier de la FCNQ.
- A la fin des opérations de chargement, tout le matériel ramené à terre sera emballé pour être transféré au camion puis au bateau de travail à la marina.
- Tout déchet doit être mis dans un sac à ordures fermé et laissé au dépôt avec l'instruction de ne pas y toucher pendant quatre jours. La date doit être clairement indiquée.
- L'équipe côtière de la FCNQ doit nettoyer le bureau où elle a séjourné avec du désinfectant.
- Toutes les surfaces dures du camion doivent être nettoyées avec du désinfectant avant de quitter le camion à la marina et de monter à bord du bateau de travail pour le départ.
- Si le navire doit partir rapidement pendant les opérations de chargement en raison d'une soudaine intempérie, l'équipage immobilisé sur la terre ferme devra rester à l'hôtel et se faire apporter des repas. Il convient de noter qu'à ce stade, plus de 14 jours se seront écoulés depuis qu'ils ont rejoint le navire et qu'aucun symptôme de la COVID n'a été remarqué à bord.